



CERTIFICATION VÉLOSYMPATHIQUE VOLET ORGANISATION

Frais pour le dépôt d'une candidature (à compter du 30 mars 2019)

TYPE D'ORGANISATION	FRAIS
Les frais indiqués sont pour le dépôt d'une seule candidature. Les frais incluent un rapport de rétroaction détaillé et, si l'organisation est certifiée, une plaque de certification.	
OBNL	100 \$
ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL	500 \$
ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE	750 \$
AUTRE ORGANISATION	
1 à 49 employés	100 \$
50 à 99 employés	150 \$
100 à 199 employés	250 \$
200 à 499 employés	350 \$
500 à 999 employés	500 \$
1000 employés ou plus	
	tarif de base 500 \$
	+ par tranche de 500 employés supplémentaires 100 \$

VOTRE ORGANISATION POSSÈDE PLUSIEURS EMPLACEMENTS PHYSIQUES ET DÉPOSERA DONC PLUS D'UNE CANDIDATURE À UNE RONDE DE CERTIFICATION ?

Dans l'éventualité où votre organisation possède plusieurs sites, vous devez déposer une demande de certification par site et les frais suivants sont exigés :

Frais mentionnés au tableau pour l'emplacement ayant le plus grand nombre d'employés
+
100 \$ par emplacement supplémentaire

Un seul rapport de rétroaction sera remis pour tous les emplacements de la même organisation, mais chaque emplacement certifié recevra une plaque de certification.